



COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL  
DE BORDEAUX



## Le mot du président **Anne Guérin**

**2014 a été marquée par une intense activité juridictionnelle dans un contexte de déploiement de l'application Télérecours.**

Avec 3 688 requêtes nouvelles, la tendance de croissance continue des affaires portées devant la Cour de Bordeaux se confirme en 2014, à un rythme cependant moins élevé (4,5 %) qu'en 2013 où un nouveau palier (+ 8,02 %) avait été franchi. Si tous les registres de contentieux sont affectés, notamment celui de la fonction publique,

l'augmentation la plus significative concerne le contentieux des étrangers (qui représente désormais à lui seul 44 % des entrées, contre 40 % en 2013). En rendant 3 511 arrêts et ordonnances, la Cour de Bordeaux améliore encore sa capacité de jugement (+ 7,2 %), en mettant à profit l'excellent ajustement des effectifs de magistrats par rapport aux prévisions d'emplois et en demandant à chaque membre de la cour, magistrat ou personnel de greffe,

un engagement supplémentaire qui doit ici être particulièrement salué. Tout en maintenant ses délais de jugement (10 mois et 25 jours) et ses stocks à des niveaux raisonnables (3 174), la Cour de Bordeaux ne peut manquer de constater la dégradation de ces indicateurs, sous la pression des nouveaux contentieux qui lui sont soumis, et de s'attacher à la plus grande vigilance afin de maintenir le niveau acquis de ses performances et la qualité du service rendu aux justiciables.

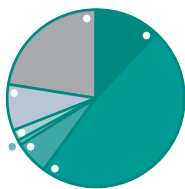
**3 688**  
AFFAIRES ENREGISTRÉES,  
SOIT UNE AUGMENTATION DE  
**4,5 %** PAR RAPPORT À 2013

**3 511**  
AFFAIRES JUGÉES, SOIT  
UNE AUGMENTATION  
DE **7,2 %** PAR RAPPORT  
À 2013

Délai prévisible moyen  
de jugement

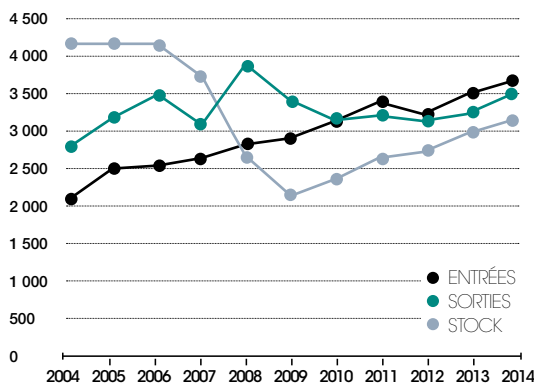
**10m 25j**  
- **39,5 %**  
DE 2004 À 2014

RÉPARTITION DES AFFAIRES JUGÉES  
PAR TYPE DE CONTENTIEUX



12 % Contentieux fiscal  
48,2 % Étrangers  
6,5 % Fonctionnaires  
et agents publics  
0,2 % Logement  
2,2 % Police  
8,5 % Environnement et  
urbanisme & aménagement  
22,4 % Autres

NOMBRE D'AFFAIRES  
EN DONNÉES NETTES (DEPUIS 2004)



\* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.